

08.03.2015 – 15:32 Uhr

NON catégorique à l'initiative populaire «Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie»: l'hôtellerie-restauration est soulagée

Zürich (ots) -

L'initiative populaire «Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie» soumise ce dimanche à votation a catégoriquement été rejetée. Les électeurs ont reconnu à quel point lier une taxe d'incitation à un impôt aurait été dangereux. GastroSuisse prend connaissance de la volonté populaire avec satisfaction.

Pour l'hôtellerie-restauration, l'iniquité de traitement entre les marchandises et les services face à la TVA est très choquante et représente un grand problème. Cette taxation différente est une erreur du système de la TVA. L'initiative «Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie» semblait, à première vue, séduisante dans la perspective de supprimer cette inégalité de traitement. Or, elle cache des risques énormes et des conséquences financières inconnues. Il n'est pas possible d'estimer la manière dont la transformation de la TVA en taxe sur les produits énergétiques se serait répercutée sur les prix des services et des produits.

Le couplage de la politique financière et de la politique énergétique, tel que l'initiative populaire le prévoyait, est une absurdité qui nuit à l'économie de la Suisse. A plus forte raison en ces temps difficiles, marqués par la force du franc, l'initiative aurait encore davantage chargé l'économie. GastroSuisse est soulagée que ce risque ait été reconnu et rejeté par le peuple et les cantons.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Avec ses quelque 20 000 membres, dont environ 3000 hôtels, organisés en 26 sections cantonales et cinq groupements sectoriels, elle est la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Brigitte Meier-Schmid, responsable Marketing et
Communication, téléphone 044 377 53 07,
brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100769558> abgerufen werden.